

# DÉMARCHE QVT

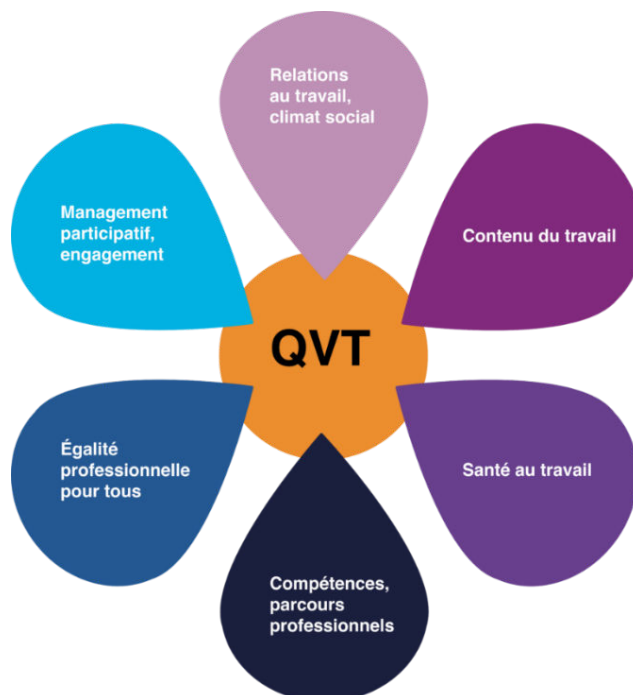
## ELEMENTS DE CONTEXTE

Qu'est-ce qui vous permet de concilier performances économiques, implication et satisfaction de vos collaborateurs et respect des obligations légales sociales ?

La démarche QVT !

En juin 2013, l'Accord National Interprofessionnel sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail (ANI) précise que « **la qualité de vie au travail désigne et regroupe sous un même intitulé les actions qui permettent de concilier à la fois l'amélioration des conditions de travail pour les salariés et la performance globale des entreprises** » (...)« Sa définition, sa conduite et son évaluation sont des enjeux qui doivent être placés au cœur du développement du dialogue social. Les conditions dans lesquelles les salariés exercent leur travail et leur capacité à s'exprimer et à agir sur le contenu de celui-ci déterminent la perception de la qualité de vie au travail qui en résulte ».

La QVT couvre les dimensions suivantes :



(source : ANACT)

## Pour quoi entreprendre cette démarche ?

Répondre à vos enjeux	Pour quel bénéfice
<b>Des enjeux sociétaux :</b> Vous voulez développer votre RSE, soutenir l'égalité des chances	↻ Sentiment d'appartenance accru de vos collaborateurs & fidélisation ↻ Sentiment d'équité accru ↻ Développement de votre marque employeur
<b>Des enjeux économiques</b> Vous faites face à une concurrence accrue, des exigences clients fortes, vous devez rénover votre parc machine et innover technologiquement, vous souhaitez renforcer votre marque entreprise et attirer de nouveaux talents	↻ Moins de stress face aux changements, ↻ Développement des compétences, ↻ Sentiment accru de sécurité quant à l'avenir professionnel
<b>Des enjeux de travail :</b> Vous avez besoin de redonner du sens au travail, vous voulez développer l'autonomie de vos collaborateurs, le sentiment d'être utile, éviter les conflits de valeurs	↻ Santé au travail, ↻ Prévention des rps ↻ Qualité de l'engagement de l'engagement accru

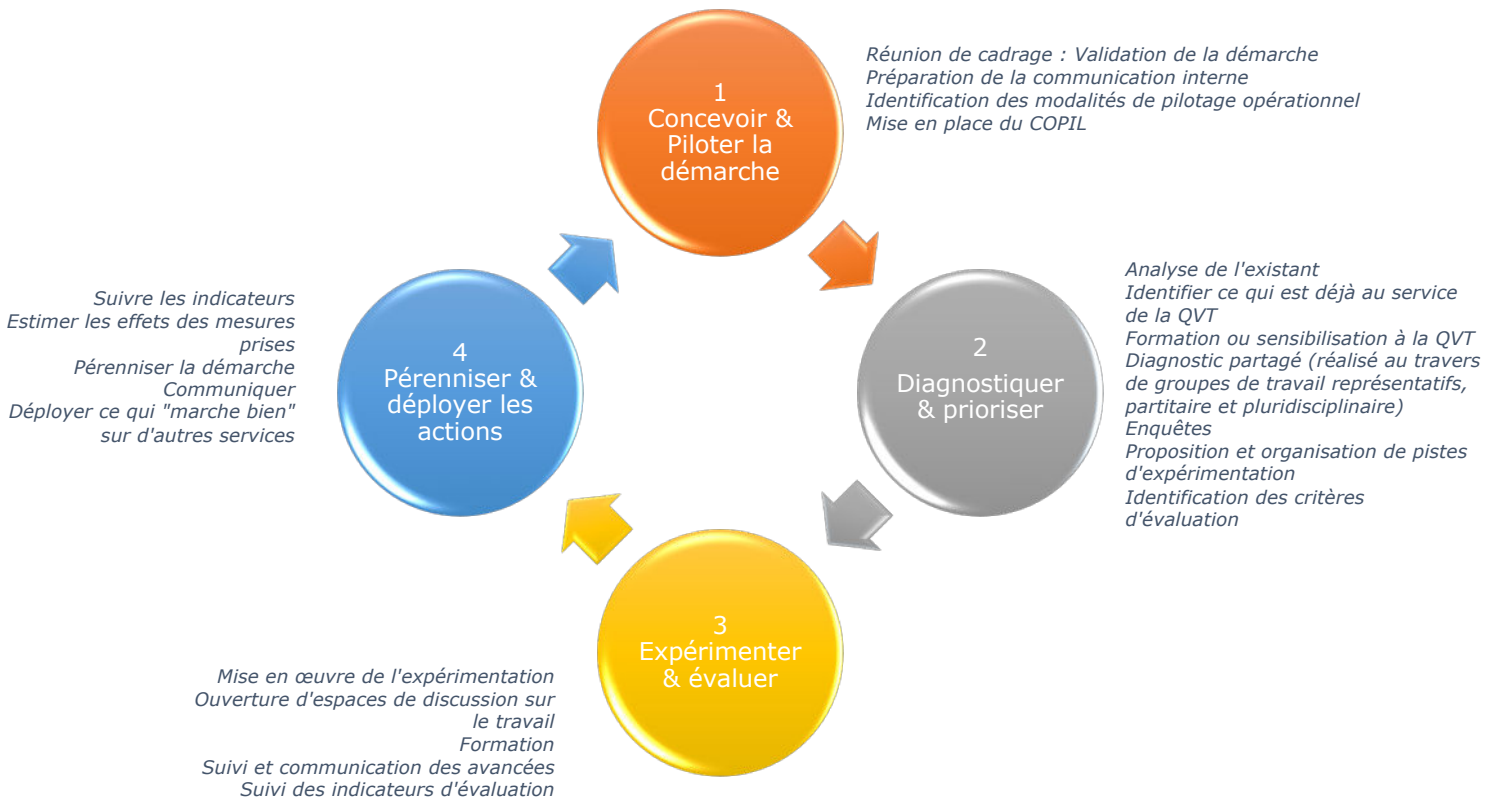
## LES SPECIFICITES DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- Nous vous accompagnons sur tout ou partie de la démarche, de la définition du cadre et de la méthode, en passant par le diagnostic, la formation des acteurs, la mise en œuvre de votre plan d'action (vos expérimentations), jusqu'à l'évaluation et la pérennisation.
- Une équipe pluridisciplinaire pour vous accompagner (psychologue du travail, préventeurs, consultant formé à l'analyse du travail, coach, ergonomiste, professionnel de la santé, médiateur professionnel).
- Une démarche au service du dialogue social (vos instances représentatives et l'ensemble des salariés, au travers d'un échantillonnage, ou au moyen d'enquête à l'ensemble du personnel, par exemple sont impliqués dans la démarche).
- Une démarche pérenne grâce à la mise en place d'un comité de pilotage et des actions de sensibilisation ou formation aux RPS (CODIR, ligne managériale par exemple).

## PRESENTATION DE LA DEMARCHE

La démarche QVT sera construite avec vous afin de respecter vos attentes, votre calendrier et les spécificités de votre organisation.

Les grandes étapes



La qualité de vie au travail est une démarche qui peut être conduite dans différents contextes :

- lors de projets de transformation techniques ou organisationnels ou à l'occasion de la mise en œuvre de projets d'investissement industriels.
- en réponse à des dysfonctionnements ou pour une meilleure prise en compte du travail dans le management au quotidien ;
- dans le cadre de la négociation sur la qualité de vie au travail.

C'est une démarche « systémique » du fait de son approche globale et des interactions permanentes entre toutes les parties prenantes.

Elle s'appuie fortement sur l'expression et la participation des salariés ainsi que sur l'expérimentation de solutions. C'est ce qui la distingue d'une démarche projet « classique ». C'est une démarche qui contribue à l'amélioration de la qualité de la production et des services. La QVT engage tous les niveaux de l'organisation : agents, managers, direction, acteurs RH, partenaires sociaux. Elle s'appuie sur l'expérimentation et le dialogue professionnel. Elle renforce le dialogue social.